



FORMATIONS

Inscrivez-vous au plus tard
le 16 septembre 2019
et profitez d'un
rabais de 15%
sur le prix régulier

F1 - LES TAXES POUR LES OSBL - Québec

Date de la formation: 10 décembre 2019 | 9 h à 12 h **Date limite d'inscription :** 2 décembre 2019

Vous êtes un *organisme sans but lucratif (OSBL)* et vous désirez obtenir plus d'information sur vos obligations en matière de perception et de gestion des taxes? Cette formation vous aidera à répondre aux questions que vous vous posez lorsque vient le temps de réclamer les taxes que vous avez payées.

Cette activité de formation a pour but de présenter **aux OSBL**, les principes généraux de la taxation.

La formation comprendra une section définissant les obligations et responsabilités des organismes. Suivra une partie expliquant comment procéder au calcul des taxes, des remises, des exactions et des exonérations. Finalement, la formatrice présentera les modalités relatives aux travailleurs autonomes.

F2 - LES TAXES POUR LES ORGANISMES DE BIENFAISANCE - Québec

Date de la formation: 12 décembre 2019 | 13 h à 16 h **Date limite d'inscription :** 2 décembre 2019

Les organismes de bienfaisance, ou les œuvres de bienfaisance, sont soumis à certaines caractéristiques fiscales différentes, car ils sont exclus de la définition d'OSBL. Cette activité de formation a pour but de présenter aux OB, les principes généraux de la taxation qui leur est propre. La formation comprendra une section définissant les obligations et responsabilités des organismes. Suivra une partie expliquant comment procéder au calcul des taxes, des remises, des exemptions et des exonérations. Finalement, la formatrice présentera les modalités relatives aux travailleurs autonomes.

VOTRE FORMATRICE **GUYLAINE DALLAIRE, CPA, CA, M. FISC**

Mme Dallaire dédie l'essentiel de son temps à conseiller ses clients dans le but de maximiser les différentes structures afin que les résultats soient des plus performants en matière de fiscalité, incluant TPS et TVQ. reconnue pour sa persévérance elle est une consultante recherchée. Elle effectue de la formation à la COMAQ depuis plus de 20 ans et a été conférencière à de nombreuses occasions auprès d'associations. Elle enseigne à l'Université de Sherbrooke au programme de la maîtrise en fiscalité. Elle est l'auteure de deux volumes de référence, dont un en matière municipale et l'autre dans le domaine de la santé.

Vous pouvez vous inscrire à l'une ou l'autre des formations ou aux deux. Veuillez choisir parmi les inscriptions suivantes

Endroit : Dans les bureaux de RCGT | 8370, Armand-Viau, Québec (Neufchâtel)

Formation	Coût : RLSQ	CQSA	Non-membre	
F1	125 \$ + taxes	145 \$ + taxes	200 \$ + taxes	Inscription
F2	125 \$ + taxes	145 \$ + taxes	200 \$ + taxes	Inscription
F1+F2	225 \$ + taxes	270 \$ + taxes	360 \$ + taxes	Inscription

VEUILLEZ consulter la politique d'annulation lors de votre inscription.

FORMATION

OSBL

2019
2020



Regroupement Loisir et Sport du Québec et son Centre québécois de services aux associations

4545, Pierre-De Coubertin, Montréal Qc 514 252-3000
info@loisirsport.qc.ca www.loisirsport.qc.ca